

L'économiste

Le Journal des décideurs

du Bénin

AGI
AFRICAIN DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en hausse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... (Page 07)

Secteur financier de l'UMOA

Un fascicule des bilans de résultat des institutions de microfinance

Dans l'Union monétaire Ouest Africaine (UMOA), il existe désormais un fascicule des bilans et des comptes de résultat des ... (Page 04)

Arts et cultures du Bénin

La 1^{ère} édition du FInAB lancée, 3 villes aux couleurs des arts d'Afrique

Portée au grand public dans le dernier trimestre de l'année 2022, la 1^{ère} édition du Festival International ... (Page 09)

Réalisation de complexe brassicole à Sèmè-Podji

(Page 03) Zone industrielle de Glo-Djigbé-Zè

La BOAD satisfaite de l'entrain de Coca-Cola Donga Bottling Compagny SA

La SIPI-Bénin alerte sur de faux avis de recrutement et met en garde

Face aux fausses offres à la Zone industrielle de Glo-Djigbé-Zè, publié sur les réseaux sociaux depuis peu, la ... (Page 04)

Conjoncture économique

La BCEAO prévoit le PIB réel de l'Uemoa à 5,1% au 1^{er} trimestre 2023

Dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), la note de ... (Page 02)

Télévision terrestre numérique

Le lancement de la TNT prévu pour ce vendredi

Le lancement officiel de la Télévision numérique terrestre (TNT) est annoncé pour ce vendredi 17 février 2023 au Bénin. Cette révolution numérique au Bénin va démarrer avec 16 chaînes ... (Page 11)

Saint Valentin 2023

JNP SA offre des cadeaux à ses clients

Dans le cadre de la célébration de la Saint Valentin, la Société JNP S.A offre des cadeaux à ses clients. (Page 12)



Programme de filets de protection sociale « GBESSEKE 2023-2026 » (Page 10)



Le Bénin prévoit 27,5 milliards en 2023

MINISTÈRE DU NUMÉRIQUE ET DE LA DIGITALISATION
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

TNT BENIN

La Télévision Numérique Terrestre
ÇA Y EST

105 www.tnt.bj

Conjoncture économique de janvier 2023

Le BCEAO prévoit le PIB réel de l'Uemoa à 5,1% au 1er trimestre 2023

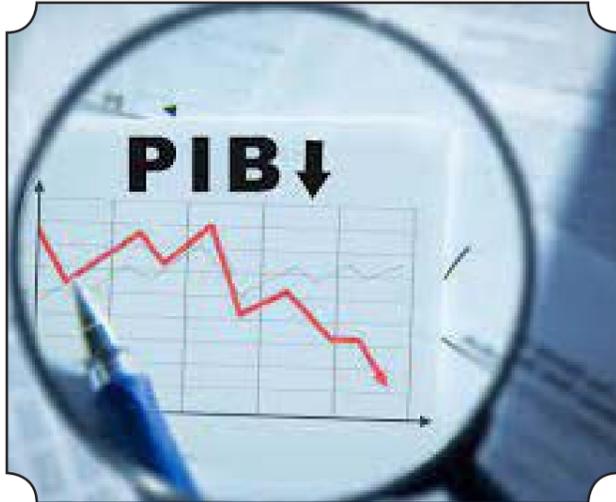
Dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), la note de conjoncture économique de janvier 2023 de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) indique un taux du Produit intérieur brut (PIB) de 5,1%.

• Abdul Wahab ADO

Les perspectives selon les prévisions de la BCEAO indiquent que le PIB réel de l'UEMOA ressortirait à 5,1% au premier trimestre 2023 et 5,3% au deuxième trimestre 2023 après une réalisation de 5,6% au quatrième trimestre 2022. La Banque centrale fait savoir également que les performances économiques des pays de l'UEMOA seraient tirées par la bonne tenue de la demande intérieure. Les progrès seraient toutefois atténués par le ralentissement de la demande extérieure et la hausse des coûts de production, selon l'Institut d'émission commun aux huit (8) Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA).

Baisse de l'Inflation en janvier 2023

Le niveau des prix, selon les informations disponibles font état d'une poursuite de la décélération du rythme de progression du taux d'inflation, en glissement annuel, à 6,9% en janvier 2023 et 6,8% en février 2023. En effet, le reflux des pressions inflationnistes, attendu à très court terme, serait lié à la poursuite de la commercialisation des nouvelles récoltes de céréales issues



de la campagne 2022/2023. La dynamique serait également soutenue par la poursuite des actions des Gouvernements en faveur de la préservation du pouvoir d'achat des populations et d'un approvisionnement plus régulier des marchés en produits vivriers. Au cours du mois de décembre 2022, l'activité économique mondiale a continué de subir les effets des relèvements successifs des taux d'intérêt directeurs des banques centrales pour lutter contre l'inflation et du conflit russo-ukrainien. Selon les résultats de l'enquête de conjoncture menée par la BCEAO, l'activité économique serait bien orientée dans l'ensemble des secteurs. Les chefs d'entreprise interrogés anticipent de meilleures performances, malgré la dégra-

dation des conditions de production (hausse du coût de crédit et des matières premières). L'accélération serait notée au niveau des branches commerciales, des industries manufacturières et extractives, ainsi que des services marchands et financiers. Pour rappel, le taux d'inflation est ressorti, en glissement annuel, à 7,0% en décembre 2022, en décélération de 1,0 point de pourcentage par rapport à son niveau de novembre 2022, où il s'était établi à 8,0%. Le taux d'inflation qui était de 8,8% en août 2022 est passé à 8,3% en septembre 2022, puis à 8,4% en octobre 2022, à 8% en novembre 2022 et à 7% à fin décembre 2022. L'analyse par fonction montre indique une décélération de l'inflation dans les prochains mois dans l'Union.

AUX DECIDEURS...

DGI -Trésor : bons comptes !

En francs CFA, le trésor public béninois et la Direction Générale des Impôts ont fait de bonnes recettes. Le Trésor a encaissé ces derniers jours 1 milliard 308 millions. La bagatelle correspond aux cautionnements libérés par les huit partis politiques (FCBE, UP-R, BR, MOELE-BENIN, NFN, Les DÉMOCRATES, MPL et UDBN) en lice pour les législatives du 8 janvier 2023. En effet, le Code électoral en ses articles 41, 97 et 173, fait obligation aux partis politiques désireux de prendre part à une élection, de contribuer au financement des dépenses électorales. Entre autres, il stipule que « la déclaration de candidature comporte un quitus fiscal des trois dernières années précédant la date de dépôt de candidature attestant que le candidat est à jour du paiement de ses impôts ». Par ailleurs, il « interdit à tout parti politique prenant part à l'élection des membres de l'Assemblée nationale d'engager pour la campagne électorale, plus de 30 millions de dépenses par candidat pour les élections législatives ». Enfin le Code électoral prévoit que « le montant du cautionnement à verser par candidat titulaire est de 5% du montant maximum autorisé pour la campagne électorale. Il résulte de ce qui précède que les 5% donnent 1,5 million qu'il faut multiplier par le nombre de candidats titulaires qui est de 109. Ainsi, par liste de candidatures, chaque parti politique a payé au trésor public, un cautionnement de 163,5 millions de francs CFA.

Si l'on connaît avec exactitude que le Trésor public a encaissé 1,308 millions de francs CFA à la date du 2 novembre 2022, nul ne peut avancer avec certitude encore moins avec précision ce que la régie des impôts a collecté comme recettes auprès des candidats aux législatives du 8 janvier 2023.

En effet, pour être candidat à la candidature aux fonctions de député, tout militant de parti politique est assujéti aux dépenses liées à la constitution de son dossier. Les pièces à fournir sont établies sur la base des nouveaux actes d'état civil, notamment l'acte de naissance sécurisé, la carte d'identification personnelle (CIP) ou encore la carte nationale d'identité biométrique (CNIB). Il faut, suivant les prestataires intermédiaires, déboursé une douzaine à une quinzaine de mille pour constituer ces pièces devenues obligatoires. L'établissement de certificats de résidence et la reprise des certificats de nationalité, ont renfloué les caisses des mairies et des tribunaux au regard du nombre impressionnant de la manifestation de candidatures au sein des partis politiques.

Mais en plus, tout candidat doit donner la preuve qu'il est un bon citoyen qui paie ses impôts. Le Code électoral fait obligation aux candidats de s'acquitter de leurs divers impôts sur les trois années précédant le dépôt des dossiers. Pour ceux qui ont plusieurs biens, il s'agit de l'impôt sur le foncier, de la taxe sur les véhicules à moteur (TVM), de la taxe sur le revenu pour les salariés et de la taxe sur le bénéfice pour les entreprises.

L'actualité électorale a renseigné que le relevé des impôts dus par certains candidats se chiffrent effacement à des centaines de millions de francs CFA. Dans tous les cas, pendant que certains candidats n'ont payé que quelques dizaines de mille, d'autres, apparemment les plus nantis, ou abusés par les ordres hiérarchiques politiques, ont dû s'expliquer longuement dans les centres des impôts des petites entreprises et dans les bureaux de la Direction Générale des Impôts avant de se faire délivrer le quitus fiscal attestant de leur régularité vis-à-vis du fisc. Le compte a donc été bon aussi bien pour le Trésor public à travers ses recettes que pour la régie des impôts à travers ses services déconcentrés. Il y a donc de quoi financer sans inquiétude les dépenses électorales qui profilent à l'horizon.

Jean-Claude KOUAGOU

Cari du jour



Eco secret

BRVM: Société Générale Côte d'Ivoire enregistre un bénéfice "historique"

Le bénéfice après impôts de la Société Générale Côte d'Ivoire (SGCI), filiale de la multinationale éponyme, a enregistré une progression de 10,6% au terme de l'exercice 2022 comparé à l'exercice 2021, ont annoncé les dirigeants de cet établissement bancaire basé à Abidjan. Les données auditées de la banque laissent en effet entrevoir un bénéfice de 74,612 milliards de FCFA (119,379 millions de dollars) contre 67,438 milliards de FCFA (107,900 millions de dollars) en 2021, soit une hausse de 7,173 milliards de FCFA en valeur absolue.

Réalisation de complexe brassicole à Sèmè-Podji

La BOAD satisfaite de l'entrain de Coca-Cola Donga Bottling Compagny SA

Après l'administration publique où il a rencontré le ministre d'Etat chargé de l'économie et des finances, ainsi que le ministre en charge des sports, le Président de la Banque Ouest-africaine de développement (BOAD), Serge Ekué a visité, mercredi 15 février 2023, le site du complexe brassicole de la société Coca-Cola Donga Bottling Compagny SA. Occasion de s'imprégner du niveau d'évolution des travaux de l'unité industrielle.

• Sylvestre TCHOMAKOU

Mettant un point d'honneur sur le suivi de ses investissements aussi bien dans le public que dans le privé, la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) à travers une délégation conduite par son Président, Serge Ekué, s'est rendue hier, sur le site de la Coca-Cola Donga Bottling Compagny SA (CCDBC SA). Intervenant environ six (06) mois après la signature de contrat de prêt d'un montant de 20 milliards de FCFA entre les deux parties, cette descente de l'institution bancaire sous régionale se veut de constater le niveau de mise en œuvre de l'unité de fabrication de canettes qui, au-delà du Bénin, permettra de satisfaire la demande des brasseurs dans l'Uemoa. Pour cette visite, l'occasion a été pour la délégation du Président Serge Ekué, de s'entretenir avec le Président du Conseil d'Administration de la CCDBC SA, Gilles Guerard et sa suite, sur la mise en œuvre dudit complexe. Passé ce cap, la



délégation a eu droit à la visite des différentes usines dont entre autres l'usine de canette, l'usine CO2 et les usines de production et d'emballage. Au terme de la visite, le Président de la BOAD, Serge Ekué, a renseigné sur l'objectif de la descente qui n'est autre que : « suivre non seulement la progression des travaux, mais aussi de voir comment tout le process industriel s'est mis en place ». Le Président de la BOAD a marqué son admiration

quant à l'organisation du nouvel embouteilleur des produits de Coca-Cola au Bénin et au Togo. « J'étais impressionné par la qualité et le professionnalisme des équipes. Nous avons à faire à des équipes très professionnelles, à des équipes très techniques et je pense que ça cadre assez bien avec ce que la BOAD souhaite faire », a assuré le Président Serge Ekué, avant d'indiquer : « ce que l'Etat fait doit avoir un relai, et ce relai, c'est naturellement le secteur privé,

et il est particulièrement intéressant de constater que la BOAD doit suivre ces deux mouvements. La création de richesse passera in fine, par un soutien fort au secteur privé. Notre visite aujourd'hui illustre parfaitement le soutien de la BOAD en faveur du secteur privé ». Portant la voix de la CCDBC SA dont il est le PCA, Gilles Guerard, pour sa part, n'a pas, tout en exprimant sa reconnaissance, manqué de rassurer la délégation quant à leur investissement, la faisabi-

lité du projet et de l'atteinte des objectifs dans les délais assignés. « Je crois que nous avons pu montrer à la délégation et les rassurer sur ce point. Nous avons déjà deux unités en production et nous avons une troisième d'ici le mois de mai et une quatrième unité qui interviendra plus tard dans l'année. Actuellement, nous sommes en production sur le marché local et régional et nous allons continuer à faire les investissements qu'il faut pour développer cette activité et rassurer les Partenaires financiers », va-t-il préciser.

300 hl d'eaux minérales sur la période et (iii) 64 millions de canettes en année 1 et 200 millions de canettes à partir de la 4ème année. La mise en place de l'unité de fabrication de canettes, première du genre dans l'espace UEMOA, permettra de satisfaire la demande des brasseurs notamment des pays de l'UEMOA pour ce type d'emballage, de plus en plus utilisé et conforme aux normes environnementales.

En décidant d'accompagner CCDBC SA, la BOAD s'inscrit dans une dynamique de soutien aux champions nationaux. Ce projet s'insère parfaitement dans le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2021-2026) du Bénin notamment en son pilier n°2 « poursuite de la transformation structurelle de l'économie ». Il trouve également son ancrage dans le plan stratégique de la BOAD dénommé « Plan DJOLIBA », notamment en son axe opérationnel n°2 « contribution à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé ».

Que retenir du complexe brassicole de Sèmè-Kpodji ?

Le projet vise à apporter une contribution à l'approvisionnement du marché en produits de qualité, la création d'emplois et la création de richesses. Il permettra de produire dans le cadre d'un partenariat avec THE COCA-COLA COMPANY : (i) 385 000 hl de boissons gazeuses en année 1 et 730 000 hl à partir de la 5ème année ; (ii) en moyenne 7



Secteur financier de l'UMOA

Un fascicule des bilans de résultat des institutions de microfinance

Dans l'Union monétaire Ouest Africaine (UMOA), il existe désormais un fascicule des bilans et des comptes de résultat des institutions de microfinance.

• Abdul Wahab ADO

C'est dans le cadre d'une politique d'harmonisation des informations sur le secteur financier de l'UMOA, en vue notamment de créer un cadre propice à une concurrence saine entre les institutions financières de l'Union que le fascicule des bilans et des comptes de résultat des institutions de microfinance selon la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a été élaboré. Le document entend permettre aux acteurs du secteur financier de l'UMOA de disposer d'informations sur les Systèmes financiers décentralisés (SFD) à l'instar des établissements de crédit. Le fascicule a également pour but de fournir des informations financières synthétiques et uniformes mettant en exergue les performances financières des institutions de microfinance. Il faut préciser que compte tenu des contraintes de disponibilité de l'information au niveau des institutions de microfinance, la production du fascicule des bilans et des comptes de résultat est, dans une première étape, limitée à l'échantillon des SFD visés à l'article 44 de la loi portant réglementation des



SFD, qui représentent 90% du secteur de la microfinance. De plus, le fascicule est élaboré à partir des données certifiées par les Commissaires aux comptes, collectées auprès de ces SFD. Il est important de préciser que le document est diffusé sans garantie ni responsabilité de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). La structure du fascicule des bilans et des comptes de résultat des institutions de microfinance permet de présenter, sur une période de trois (3) années, les états financiers des institutions légalement autorisées à exercer l'activité de microfinance, notamment le bilan et le compte de résultat. Ces informations sont disponibles au niveau régional (UMOA), national, réseau (pour les

structures organisées en réseau), et sur une base unitaire. L'architecture du fascicule des bilans et des comptes de résultat est axée sur : le bilan combiné des institutions de microfinance de l'UMOA ; le compte de résultat combiné des institutions de microfinance de l'UMOA ; le National bilan combiné des institutions de microfinance de chaque pays de l'UMOA ; le compte de résultat combiné des institutions de microfinance de chaque pays de l'UMOA. Il faut noter que pour les SFD, il y a le bilan combiné pour les structures organisées en réseau ou bilan de chaque entité non affiliée à un réseau ; le compte de résultat combiné pour les structures organisées en réseau ou celui de chaque entité non affiliée à un réseau.

Zone industrielle de Glo-Djigbé-Zè

La SIPI-Bénin alerte sur de faux avis de recrutement et met en garde

Face aux fausses offres à la Zone industrielle de Glo-Djigbé-Zè, publié sur les réseaux sociaux depuis peu, la Société d'investissement et de promotion de l'industrie (SIPI-Bénin) est montée au créneau. Dans un communiqué en date du mardi 14 février, la société alerte et appelle l'opinion publique à la vigilance. Lire le communiqué du Directeur Général de la SIPI-Bénin, Létondji Béhéton.



Colotonou, le 14 février 2023

N/réf: L/N°002/SIPI/GDIZ/DG

COMMUNIQUE

Glo-Djigbé, 14 février 2023 - La Société d'Investissement et de Promotion de l'Industrie (SIPI-BENIN S.A.) porte à la connaissance du public que des individus mal intentionnés procèdent actuellement, sur les réseaux sociaux, à la diffusion, de nombreux avis de recrutement frauduleux qu'ils attribuent à SIPI-BENIN S.A.

SIPI-BENIN S.A. tient à rappeler que tous ses avis de recrutement sont uniquement publiés sur les canaux digitaux officiels de la Zone Industrielle de Glo-Djigbé Zè Bénin (GDIZ) à savoir : le site internet www.gdiz-benin.com et sur les pages Facebook et LinkedIn de la GDIZ.

Par ailleurs, le processus de recrutement de SIPI-BENIN S.A. est totalement gratuit et transparent.

SIPI-BENIN S.A. condamne fermement ces actes, et passe par ce canal pour inviter les jeunes béninoises et béninois à faire preuve de vigilance, et rappelle aux victimes de ces actes, qu'elles peuvent saisir les autorités compétentes à des fins de poursuites judiciaires.


Létondji BEHETON



Société d'Investissement et de Promotion de l'Industrie - Bénin (SIPI-Bénin)

201 Immeuble Résidence Océane - lot 612 - Quartier Pate D'ose - Parcelle ZA - 04 BP 612

+229 21 30 12 13

www.gdiz.com

gdiz-benin@benin.com

emine.gdizhou@benin.com

Colotonou N° RCCM RB/C01/20 B 27527 - Capital social : 1 000 000 000 XOF

Glo D'gbe Industrial Zone (GDIZ) est un PPP entre ARISE, SIP et la République du Bénin.

Baromètres Bénin

Bénin Production industrielle	10,70%	Trading economics
Bénin Inflation alimentaire	-6,30%	Trading economics
Efficacité des pouvoirs publics	-0,50	Trading economics
Emission de CO2	0,614 tonnes métriques par habitant	Banque mondiale (2014)

Indice de corruption	40 points	Transparency international 2019
Climat des affaires	52.4 points	Banque mondiale 2019
Indice de prospérité	-2 rang	Institut Legatum

Référentiel		
Indices	Valeur	Sources
Indice GINI	43,4%	2016
Indice de la compétitivité mondiale	3,5%	2016
Indice des prix à la consommation (IPC)	100,50 points	Statistiques mondiales
Indice Bénin de la liberté humaine	7,32	Institut Fraser 2022
Indice de démocratie	5,74 points	The Economist
Indice de développement humain (Idh)	0,515 points	PNUD 2018
Indice de liberté de presse	31,74 points	Reporters Sans Frontières 2019

Position du Bénin dans la sous-région			
Indices	Rang UEMOA	Rang mondial	Source
Développement humain	1er	163ème sur 189 pays	PNUD
Démocratie	2ème	81ème	The Economist
liberté de presse	5ème	96ème	Reporters Sans Frontières

Côte d'Ivoire

Les exportateurs locaux de cacao veulent obtenir 150 000 tonnes de fèves pour mener leurs activités

En Côte d'Ivoire, l'activité d'exportation du cacao reste très lucrative. Sur ce segment largement dominé par les multinationales, les acteurs locaux font régulièrement face à des difficultés récurrentes. En Côte d'Ivoire, les exportateurs locaux de cacao sont à nouveau en difficulté. A la suite d'une réunion avec le Conseil du Café-Cacao (CCC) le 10 février dernier, les acteurs ont indiqué avoir besoin d'un stock de 150 000 tonnes de cacao. Cette sollicitation relayée par Reuters intervient alors que les opérateurs peinent depuis janvier à avoir accès aux fèves, dont la récolte principale s'achèvera d'ici mars prochain et dans un contexte où une majeure partie des volumes disponibles sont vendus sous forme de cacao certifié à un prix élevé. «Le cacao certifié coûte entre 950 francs CFA (1,54 \$) et 975 francs CFA le kilo, alors que le prix à la production est de 900 francs CFA. Il nous est impossible d'être compétitifs, car les multinationales ont le monopole de tout le cacao certifié», a confié un négociant. Avec de telles difficultés, le Groupement des négociants ivoiriens (GNI) et l'Union des coopératives exportatrices de café-cacao (UCOOPEXCI) redoutent un défaut de paiement imminent et l'impossibilité d'honorer leurs contrats. Si face à ce spectre, le CCC a déjà proposé de reporter à juin, la période de chargement des contrats des exportateurs en difficulté afin qu'ils puissent acheter les fèves pendant la petite traite (avril à juin), plusieurs acteurs estiment que cette sug-



gestion ignore l'urgence des besoins des clients. Plus globalement, il faut noter que ce n'est pas la première fois où les exportateurs locaux se retrouvent dans cette situation. Déjà en 2020 et en 2021, les acteurs avaient évoqué des problèmes similaires appelant les autorités à améliorer leurs conditions d'accès aux fèves face aux entreprises transnationales. Pour répondre aux demandes, le gouvernement avait adopté en avril 2021, un décret pour la mise en œuvre d'une loi datant de 2012 attribuant aux acteurs locaux, 20 % des contrats d'exportation de fèves gérés actuellement par les entreprises transnationales du chocolat.

Ecofin

Niger

Le gouvernement lance un programme de financement des PME



D'après le Premier ministre, Ouhoumoudou Mahamadou, les PMI et PME du Niger sont confrontées à plusieurs contraintes les empêchant de libérer leur potentiel de richesses. Afin d'y remédier, les autorités procèdent à des réformes visant à renforcer le secteur. Le gouvernement nigérien a lancé un programme de financement des petites et moyennes entreprises et industries (PME/PMI) pour un montant global de plus de 16,7 millions de dollars. La cérémonie de lancement a eu lieu lundi 13 février à Niamey, selon un communiqué du ministère des Finances. Le financement de ce programme sera supporté à 70%, soit 11,9 millions de dollars par les auto-

rités du pays et profitera à 109 PME/PMI. Ce projet intervient dans le cadre du Fonds national d'appui aux PME/PMI (FONAP) et vise à « réduire les contraintes d'accès aux services financiers, aux marchés et aux compétences rencontrées par les PME/PMI ». À terme, l'objectif du FONAP est d'aboutir à une transformation profonde du tissu économique nigérien en finançant les petites et moyennes entreprises, les jeunes, les femmes et les populations vulnérables exclues du financement bancaire classique. Selon les autorités du pays, cette initiative s'aligne sur les mesures de soutien aux jeunes entrepreneurs contenues dans la Loi de finances 2023. En effet, le

gouvernement a initié des mesures incitatives afin de soutenir la création de PME et PMI dans les secteurs porteurs de plus-value. Il s'agit, entre autres, des modifications relatives à la taxe d'apprentissage, l'allègement des charges fiscales aux entreprises avec une réduction du minimum de perception en matière de taxe professionnelle, une exonération fiscale de deux années sur l'impôt synthétique pour les PME et PMI, etc. Notons qu'un autre financement de 278 millions FCFA (environ 453 000 \$) est prévu et servira à assurer le suivi, l'encadrement et le renforcement des capacités techniques et managériales des PME et PMI bénéficiaires.

Ecofin



BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.
Afrique de l'Ouest

Siège Social : Côte d'Ivoire 18, rue Joseph AMONA - 01 BP 3802 Abidjan
☎ (225) 20 32 66 85 / 20 32 66 86 Télécopie : (225) 20 32 66 84 E-mail : brvm@brvm.org

ANTENNE NATIONALE DE BOURSE DU BENIN
Adresse : Immeuble CCIB Avenue Charles de GAULLE 01 BP 2983 Cotonou
Téléphone : (229) 21 31 21 26 / 21 31 21 39 Télécopie : (229) 21 31 20 77

COMMUNIQUE DE L'ANTENNE NATIONALE DU BENIN DE LA BRVM

Initiation gratuite à la bourse

La Direction de l'Antenne nationale du Bénin de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (ANB BRVM) informe le public qu'elle organise une formation pour vulgariser la Bourse et développer la culture boursière au Bénin.

Thème de la formation : « Initiation à la bourse et aux valeurs mobilières »

Modules de formation

- MODULE 1 : Introduction à la bourse et au marché financier ;
- MODULE 2 : Initiation au marché des actions ;
- MODULE 3 : Initiation au marché des obligations.

Pour une meilleure assimilation des enseignements dispensés, les participants sont invités à suivre la totalité des modules proposés, et dans l'ordre indiqué.

Lieu de la formation : Antenne Nationale du Bénin sise dans l'enceinte de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) à Cotonou.

Effectif par formation : **15 à 20 personnes** par session et par module.

La participation aux formations est gratuite.

Les participants à chaque session de formation seront soumis, après chaque module, à un contrôle de connaissance (test d'évaluation) neutre et transparent. Une attestation sera délivrée aux participants à la fin de la formation

Inscription gratuite tous les jours ouvrables à l'antenne nationale du Bénin sise à la CCIB

Pour tout renseignement, contacter le 21 31 21 26 / 21 31 21 39

NB : la formation se déroulera simultanément dans tous les pays de l'espace UEMOA

Avis très important

Toute l'économie nationale, sous-régionale, africaine et internationale dans un seul quotidien.

Le tout premier quotidien économique béninois : **L'économiste**.

L'économiste, c'est des informations économiques, bancaires, financières et boursières du Bénin et d'ailleurs traitées et des dossiers réalisés pour le développement économique et social du continent africain.

L'économiste, c'est des chiffres clés de l'économie béninoise, les tendances boursières avec la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), l'actualité économique, financière en temps réel.

L'économiste, le journal des décideurs

Hydrocarbures

TotalEnergies fait miroiter de nouveaux rabais à la pompe



TotalEnergies a enregistré des profits records en 2022. Mais alors que le diesel approche 2 euros le litre, le groupe a fait miroiter ce mercredi aux automobilistes français des remises à la pompe. A une condition : que les grèves contre la réforme des retraites, notamment dans les raffineries, ne perturbent plus les expéditions de carburants. Interrogé sur le rabais envisagé, le PDG du groupe, Patrick Pouyanné, n'a donné mercredi aucun détail sur son « montant » ou ses « conditions », après l'annonce d'un bénéfice net record de 20,5 milliards de dollars. « Nous sommes prêts à envisager » une nouvelle remise, a-t-il seulement annoncé, en reconnaissant qu'un litre de carburant à deux euros constituait un « seuil psychologique (...) dans les têtes des Français ». « J'ai entendu la volonté de Total de mettre en place une ristourne et nous l'accueillons favorablement », a réagi le porte-parole du gouvernement, Olivier Véran. Le ministre a dit comprendre que le montant des profits annoncés par TotalEnergies « puisse choquer », mais a rappelé que ces 19 milliards d'euros de bénéfice net n'étaient « pas réalisés en France, loin s'en faut ».

Eviter de mettre les réseaux « en tension »

A la pompe, quoique légèrement en baisse la semaine dernière, les prix des car-

burants routiers sont fortement remontés depuis le 1er janvier, avec la fin de la ristourne générale de l'Etat, remplacée par une aide unique de 100 euros, réservée aux plus modestes. Le litre de gazole s'affichait en moyenne à 1,9432 euro vendredi dernier, selon les données hebdomadaires du ministère de la Transition énergétique. L'essence était quelques centimes moins chère, en moyenne. « On est prêts à regarder ce qu'il faut faire », a assuré le PDG de TotalEnergies, avant de laisser entendre que cela dépendrait du bras de fer en cours sur la réforme des retraites. « La leçon d'octobre, c'est qu'on ne va pas faire des rabais pour mettre en tension nos réseaux de stations-service au moment où il y a des menaces sur l'approvisionnement du pays », a-t-il prévenu.

Cinq journées de grève depuis le 19 janvier

« On ne l'espère pas, mais ça ne dépend pas de notre volonté, la réforme des retraites n'est pas entre les mains de TotalEnergies », a-t-il dit. Les salariés de l'énergie sont parmi les plus mobilisés contre le report à 64 ans de l'âge légal de départ à la retraite. Dans les raffineries et dépôts de TotalEnergies, où la CGT est le syndicat majoritaire, des équipes ont déjà cessé le travail cinq journées depuis le 19 janvier. La direction a répété à plusieurs reprises qu'il n'y avait « pas de rai-

sons de s'inquiéter » et que les dépôts étaient pleins. Il n'empêche : en octobre, la grève pour les salaires dans ses raffineries et celles d'Esso avait mis plus de 40 % des stations-service du pays à sec, provoquant une pagaille monstre. Paradoxalement, les remises de 20 puis 10 centimes accordées par TotalEnergies de septembre à décembre 2022, pour un coût total de 550 millions d'euros, avaient aggravé la situation.

Critiques des sanctions sur le diesel russe

Les stations de la multinationale étaient les moins chères de France pendant une période, la clientèle s'était ruée, les autres enseignes avaient réduit le réassort et avec la grève, le carburant avait manqué. Patrick Pouyanné a aussi parlé de tensions sur l'approvisionnement en diesel liées à la guerre en Ukraine, avec l'entrée en vigueur dimanche d'un second embargo européen contre le diesel russe. « J'ai un peu de mal à comprendre la cohérence des sanctions », a d'ailleurs critiqué le dirigeant. Selon lui, cela n'empêche pas les ventes de diesel russe, qui emprunte un circuit détourné via la Chine et l'Inde où le brut russe est raffiné puis réexpédié, ce qui rallonge les distances parcourues par les tankers et « n'est quand même pas génial du point de vue carbone ».

20 minutes

Ghana

Le FMI nomme un conseiller en supervision financière pour fournir un soutien technique à la Banque centrale



Le conseiller nommé par le FMI devrait contribuer à la mise en œuvre des piliers 2 et 3 relatifs aux exigences des fonds propres prévues par les dispositifs Bâle II et III et au renforcement du dispositif de surveillance du risque de la Bank of Ghana. Le Fonds monétaire international (FMI) a nommé un conseiller en supervision financière pour apporter un soutien technique à la Banque centrale du Ghana alors que ce pays d'Afrique de l'Ouest s'efforce de restructurer sa dette pour bénéficier d'un plan de sauvetage de 3 milliards de dollars de la part de l'institution financière multilatérale. L'information a été annoncée par la Banque centrale ghanéenne, qui a indiqué que la nomination de ce conseiller relève d'une coopération continue entre le Ghana, le FMI et le secrétariat d'Etat suisse à l'Economie. L'Institut d'émission ghanéen a également précisé que le conseiller, Leonard Chumo, a entamé sa mission le 6 février. Il devrait séjourner à Accra pendant trois ans pour « contribuer à la mise en œuvre des piliers 2 et 3 relatifs aux exigences des fonds propres prévues par les dispositifs Bâle II et III et à renforcer le dispositif de surveillance du risque de la Bank of Ghana ». Le Ghana est aux prises avec une grave crise économique consécutive au ralentissement provoqué par la pandémie de Covid-19 et les retombées de la guerre en Ukraine. Alors que le remboursement de la dette siphonne environ 70% des recettes publiques, l'inflation a atteint 50% tandis que la monnaie locale a plongé de plus 50% depuis début 2022. Pour tenter de remettre à flot les finances publiques, le gouvernement ghanéen a conclu, le 12 décembre dernier, un accord préliminaire avec le FMI sur un plan de sauvetage de 3 milliards de dollars, en contrepartie d'un programme de réformes visant notamment à « rétablir la stabilité macroéconomique ». L'institution financière multilatérale avait cependant estimé que la dette du Ghana n'était pas viable et a invité les autorités à procéder à une restructuration de cette dette pour bénéficier du plan de sauvetage. Le Ghana a officiellement demandé, dans ce cadre, à ses créanciers bilatéraux officiels une restructuration de sa dette au titre du Cadre commun du G20. Accra a également annoncé la clôture d'un programme d'échange de la dette intérieure, avec une participation de plus de 80% des détenteurs des obligations domestiques éligibles.

Tunisie

La croissance économique a chuté à 2,4% en 2022 contre 4,3% en 2021

La chute du PIB de la Tunisie enregistrée en 2020, dans un contexte de crise sanitaire, n'a été absorbée que partiellement. Au quatrième trimestre 2022, le PIB réel du pays était encore deux points de pourcentage plus bas que son niveau atteint au dernier trimestre 2019. L'économie tunisienne a



enregistré une croissance de 2,4% en 2022 contre 4,3% en 2021, selon des données publiées ce mercredi 15 février par l'Institut national de la statistique (INS). L'Institut a également précisé que la chute du PIB du pays enregistrée durant l'année 2020, au plus fort de la pandémie de Covid-19, n'a été absorbée que partiellement. Au quatrième trimestre 2022, le PIB réel de la Tunisie était encore deux points de pourcentage plus bas que son niveau d'avant crise sanitaire (dernier trimestre 2019). Au cours de ce même trimestre de 2022, la croissance du PIB de la Tunisie a atteint 1,6%, en glissement annuel. Engluée dans une grave crise économique, la Tunisie a conclu en octobre dernier un accord préliminaire avec le Fonds monétaire international (FMI) sur un programme d'aide de 1,9 milliard de dollars sur quatre ans, en contrepartie de réformes portant notamment sur la levée progressive des financements, la restructuration des entreprises publiques et le gel de la masse salariale dans le secteur public. Mais les autorités peinent à mettre en œuvre ces réformes, en raison notamment de profonds désaccords avec les syndicats dans un contexte de crise politique et d'envolée de l'inflation. L'agence de notation Moody's a dégradé, fin janvier dernier, la note souveraine de ce pays d'Afrique du Nord de « Caa1 » à « Caa2 », avec perspectives négatives. Cette dégradation est motivée par l'évaluation de Moody's selon laquelle les retards dans la mise en œuvre des réformes économiques et l'absence de financements extérieurs qui en dépendent augmentent les risques de défaut de paiement, alors que la dette publique culmine à près de 38 milliards de dollars, soit environ 89% du PIB.

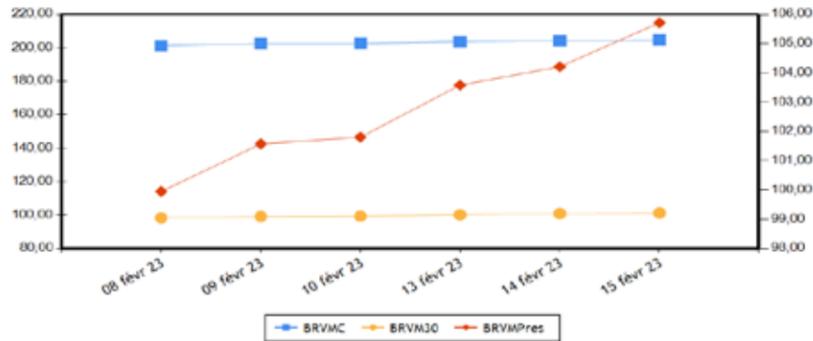
Ecofin du 15 Février 2023

BRVM COMPOSITE	204,59
Variation Jour	0,20 % ↑
Variation annuelle	0,67 % ↑

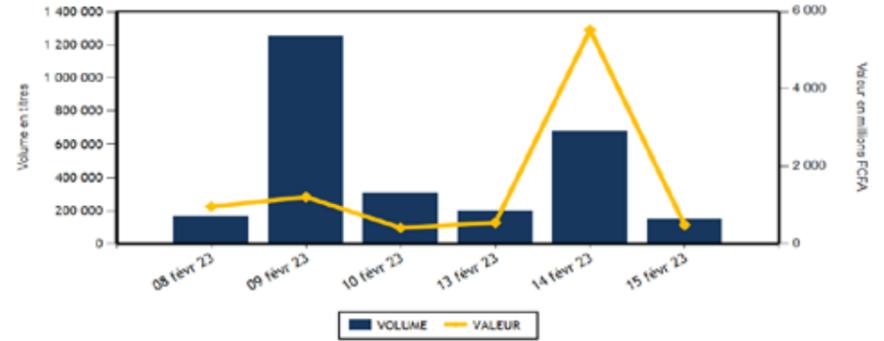
BRVM 30	101,22
Variation Jour	0,29 % ↑
Variation annuelle	1,22 % ↑

BRVM PRESTIGE	105,71
Variation Jour	1,44 % ↑
Variation annuelle	5,71 % ↑

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 611 211 876 145	0,20 %
Volume échangé (Actions & Droits)	144 663	-19,35 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	456 755 671	-7,52 %
Nombre de titres transigés	40	-6,98 %
Nombre de titres en hausse	17	-19,05 %
Nombre de titres en baisse	11	0,00 %
Nombre de titres inchangés	12	9,09 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SETAO CI (STAC)	1 185	6,76 %	24,74 %
TOTAL CI (TTLC)	2 200	5,77 %	16,09 %
SITAB CI (STBC)	6 500	5,69 %	-5,11 %
BICI CI (BICC)	6 500	5,69 %	-5,11 %
SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE (SGBC)	13 625	4,81 %	17,41 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	105,71	1,44 %	5,71 %	101 194	218 943 766	6,19
BRVM-PRINCIPAL	36	98,31	-0,36 %	-1,69 %	43 469	237 811 905	9,76

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	97,86	1,37 %	-6,10 %	2 960	6 148 940	26,21
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	492,16	-0,42 %	0,61 %	28 121	290 649 175	9,13
BRVM - FINANCES	15	76,99	0,85 %	1,96 %	91 467	58 291 736	7,12
BRVM - TRANSPORT	2	307,10	-6,54 %	-10,13 %	358	463 390	4,88
BRVM - AGRICULTURE	5	294,36	0,01 %	3,81 %	7 233	71 767 785	5,61
BRVM - DISTRIBUTION	7	365,02	0,92 %	1,81 %	14 347	29 230 675	25,42
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 462,15	6,76 %	24,74 %	177	203 970	14,23

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	8,21
Taux de rendement moyen du marché	7,58
Taux de rentabilité moyen du marché	8,83
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	116
Volume moyen annuel par séance	418 344,00
Valeur moyenne annuelle par séance	1 238 230 256,70

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	5,75
Ratio moyen de satisfaction	22,68
Ratio moyen de tendance	394,48
Ratio moyen de couverture	25,35
Taux de rotation moyen du marché	0,01
Prime de risque du marché	6,28
Nombre de SGI participantes	31

Définitions

Volume moyen annuel par séance
Valeur moyenne annuelle par séance
Ratio moyen de liquidité
Ratio moyen de satisfaction
Ratio moyen de tendance
Ratio moyen de couverture

→ Volume annuel échangé / nombre de séances
→ Valeur annuelle échangée / nombre de séances
→ Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
→ Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
→ Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
→ Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation
PER moyen du marché
Taux de rendement moyen
Taux de rentabilité moyen
Prime de risque du marché

→ moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottant)
→ moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
→ moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
→ moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
→ (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
Fax : +225 20 32 66 84
E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

PAYS DE L'UEMOA



Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN
001 BP 8690 RP
uca@ucasgi.com
(229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00
(229) 21 31 00 21
www.ucasgi.com



Carré 211 St Michel
immeuble SGI-Bénin 01 BP
4546 Cotonou.
Tél : (229) 21 31 15 41
21 31 15 71



Groupe BMCE BANK
BOA CAPITAL SECURITIES
Siège BOA Benin,
Boulevard de France
Tel : (229)
21315343/64182121



Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration
01 BP 8668 RP Cotonou
contact@sgj-agi.com
+229 21318733
+229 21316065



Avenue Steinmetz Face
Immeuble Air Gabon 01 BP
6002 COTONOU BENIN
Tél : (229) 21 31 88 35 /
21 31 88 36



BIIC Financial Services
Société de gestion et d'intermédiation
Boulevard Saint Michel
Immeuble Agence BIIC Dantokpa
01 BP. 7700 Cotonou
Tél. +229 21324875
Tél. +229 21324876
sgjbf@biic-financialservices.com

Quelques pharmacies à Cotonou

N°	NOM DE LA PHARMACIE	TELEPHONE	ARR
1	SILOE DEGAKON	99070606	1ER
2	SURU-LERE	64341313/99480846	
3	TANTO	64104471	
4	REINE DES GRÂCES	95360822	2EME
5	ADETONA LOMNAVA	94012397	3EME
6	AGBODJEDO	63425131/61822725	
7	LA BENINOISE	60502956/21377190/21330646	4EME
8	NOUVELLE PHARMACIE DE L'HABITAT	63045618/99947477/95508789	
9	ATINKANMEY	94012392/60019772	5EME
10	GANJI	95943682/60805039	
11	ZONGO	95846920	
12	DES 4 THERAPIES	21323330/98846095	6EME
13	JERICO	95846914	
14	SAINTE EUPHRASIE DE VOSSA	69510000	
15	MAHUTON	52018944	
16	AMEN	63016565/67309529	7EME
17	MARINA	94018724	8EME
18	SAINTE GABRIEL	95605656	
19	KINDONOU	21380115	9EME
20	DE L'AMITIE	21380512/95869239	10EME
21	NOUVELLE PHARMACIE FIFADJI	62646802	
22	VEDOKO	94018722	
23	DE LA PAIX	21303865/97604362	11EME
24	LA MADONE	95338399/94013982	12EME
25	SAINTE LOUIS	95859686	13EME
26	LES PYLONES	66826813/95924231	
27	LULI LULI	98656060	

Jours du marché Dantokpa

Février 2023
Mercredi 1 Février 2023
Lundi 5 Février 2023
Jeudi 9 Février 2023
Lundi 13 Février 2023
Vendredi 17 Février 2023
Mardi 21 Février 2023
Samedi 25 Février 2023

Taux de change

Devises étrangères	Franc CFA (1Xof)
Dollar (USD)	652,73
Euro	655,95
Livre Sterling (GBP - Grande Bretagne)	775,87
Naira (NGN - Nigeria)	1,57
Cedi (GHS - Ghana)	80,69
Rand (ZAR - Afrique du Sud)	38,18
Yen (JPY)	4,7
Yuan (CNY)	97,15
Rouble russe (RUB)	10,44
Franc Suisse (CHF)	665,26
Franc Guinéen (GNF)	0,07
Roupie indienne (INR)	8,2
Droits de tirage spéciaux (FMI)	856,57
Or (XAU)	1131857,00
Argent (XAG)	12480,68

Prix des produits hydrocarbures et gaz

Produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Essence	1l	600
Pétrole	1L	851
Gasoil	1L	668
Mélange	1L	615
Gaz domestique	6kg (petite bouteille)	4770
	12,5kg (moyenne bouteille)	9900
	18kg (grande bouteille)	14.300
Huile à moteur (essence)	Bidon (1L)	2.900
	Bidon (4L)	9.590
Huile à moteur (diésel)	Bidon de 4Littres	10.535
Huile à moteur (Atf boîte automatique)	2littres	6.320
Huile à moteur (à pont EP 90)	2Littres	6.130
Huile à moteur en vrac	1Litre	2.265
Huile à moteur diesel	1Litre	2.165
Huile à 2 temps en vrac	1L	1.635
Graisse	0,400g	2.940
Eau distillée	1,5L	850
	5L	4.000
Eau de refroidissement	Bidon (1,5L)	1.600
	Bidon (5L)	5.000
Electrolyte	5L	4.000
E140 en vrac	1L	2.175
E140 camion et 4X4	Bidon de 2L	6.295

Source : Station « JNP » Mardi 14 Janvier 2022

Les marchés locaux qui s'animent par huitaine

Départements	Lieux	Noms	Jours	
Alibori	Malanville	Malanville	dimanche	
	Ségbana	Ségbana	dimanche	
	Bérébouaye	Bérébouaye	samedi	
	Malanville	Malanville	samedi	
	Karimama	Karimama	vendredi	
	Matéri	Matéri	Matéri	jeudi
Tanguiéta		Tanguiéta	lundi	
Cobly		Cobly	mercredi	
Gaouga		Gaouga	Gaouga	mardi
	Kassoua	Kassoua	mardi	
	Grand-Popo	Grand-Popo	mardi	
Agoué	Agoué	Agoué	mercredi	
	Zou	Djalloukou	Djalloukou	dimanche
Massi		Massi	dimanche	
Agouna		Agouna	mardi	
Ikémon		Ikémon	mercredi	
Borgou	Gogounou	Gogounou	dimanche	
	Bembéréké	Bembéréké	jeudi	
	Kalalé	Kalalé	jeudi	
	Tchaourou	Tchaourou	lundi	
	Tchikandou	Tchikandou	mardi	
	Fô-Bouré	Fô-Bouré	mercredi	
	Sokka	Sokka	mercredi	
	Parakou	Azeke	samedi	
	N'Dali	N'Dali	samedi	
	Dunkassa	Dunkassa	vendredi	
Collines	Ouédémè	Ouédémè	dimanche	
	Ouessè	Ouessè	jeudi	
	Gobada	Gobada	lundi	
	Savè	Savè	lundi	
	Tchetti	Tchetti	lundi	
	Glazoué	Glazoué	mercredi	
	Lahotan	Lahotan	mercredi	
	Donga	Bénin	Bénin	jeudi
		Tokotoko	Tokotoko	lundi

Prix des produits de première nécessité appliqués dans les marchés

produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Maïs	Tongolo	250
Mil	Tongolo	350/400
Gari ordinaire	Tongolo	350
Gari fin	Tongolo	400
Haricot rouge	Tongolo	650
Haricot blanc	Tongolo	700/800
Arachide décort. Gros grains	Tongolo	800
Piment vert (gbataki)	Tongolo	500
Tomate fraîche	Grand Panier	40.000/50.000
Oignon p m g	Panier (40)	1500/2000/3000
Farine de cossette d'igname	Tongolo	1000
Sésame qualité supérieure	Tongolo	1000
Sel marin local	Tongolo	350
Sel marin importé	Tongolo	350
Sucre en morceau	Paquet	600
Sucre en poudre	1kg	500
Riz ordinaire	Tongolo	Entre 500 et 900
Huile d'arachide locale	1litre	1400
Huile végétale importée	1litre	1700
Huile rouge locale	1,5litre	1000
Igname ordinaire	Tas	3500
Igname à piler	Tas	4500
Savon palmida	1pain	200
Lait concentré sucré BB et autres	250g	400/500
Lait concentré sucré Jago	Plus d'1kg	1200
Lait concentré non sucré Peak	250g	450
Sardine à huile	250g	500
Couscous Sipa	500g (en sachet)	850
Spaghetti Matanti	250g/500g (en sachet)	300/450
Coquille Maman et autres	250g/500g (en sachet)	300/450
Concentré de tomate	150g/250g/1kg	125/275/450/1900
Banane	Régime	Entre 3000 et 4000
Œuf	Plateau	2400/2600

Source : Quotidien l'Economiste du Bénin, fait le 14/02/ 2023

Cours des matières Premières Mardi 14 Janvier 2023

Matière première	Mois	Dernier	Var.	Var. %	Heure
Or	Août 2022	1.731,95	-10,35	-0,59%	21:17:03
XAU/USD		1.733,77	-8,57	-0,49%	21:17:32
Argent	Sept 2022	19,067	-0,169	-0,88%	21:17:11
Cuivre	Sept 2022	3,4242	-0,0978	-2,78%	21:17:32
Platine	Oct 2022	857,90	-24,90	-2,82%	21:17:32
Palladium	Sept 2022	2.137,50	-19,10	-0,89%	21:17:01
Pétrole brut WTI	Août 2022	103,61	-1,18	-1,13%	21:17:32
Pétrole Brent	Sept 2022	106,57	-0,45	-0,42%	21:17:32
Gaz naturel	Août 2022	6,429	+0,395	+6,55%	21:17:14
Fioul	Août 2022	3,7730	+0,1001	+2,73%	21:17:28
Essence RBOB	Août 2022	3,4612	+0,0141	+0,41%	21:17:28
Gasoil Londres	Août 2022	1.123,00	+49,50	+4,61%	21:17:26
Aluminium		2.380,00	-72,00	-2,94%	19:25:38
Zinc		3.049,50	-32,00	-1,04%	19:27:17
Nickel		21.880,00	+132,50	+0,61%	19:55:12
Cuivre		7.611,00	-179,00	-2,30%	19:30:02
Blé américain	Sept 2022	855,30	-35,70	-4,01%	20:20:06
Riz Paddy	Sept 2022	16,532	+0,077	+0,47%	20:20:06
Maïs américain	Sept 2022	635,00	+1,75	+0,28%	20:19:59
Soja américain	Août 2022	1.519,12	+6,12	+0,40%	20:19:57
Huile de Soja américaine	Déc 2022	61,28	+0,79	+1,31%	20:19:56
Farine de soja	Déc 2022	400,10	-3,60	-0,89%	20:20:06
Coton américain	Déc 2022	94,88	-0,75	-0,78%	20:20:01
Cacao américain	Sept 2022	2.378,00	+60,00	+2,59%	19:29:00
Café US C	Sept 2022	212,92	-7,53	-3,42%	19:30:04
Café de Londres	Sept 2022	1.968,00	-2,00	-0,10%	18:30:07
Sucre américain	Oct 2022	18,92	-0,10	-0,53%	18:59:00
Jus d'orange	Sept 2022	164,18	+0,63	+0,39%	20:00:07
Bétail	Août 2022	136,30	+2,35	+1,75%	20:04:59
Porc	Juill 2022	113,18	+0,32	+0,29%	20:04:57
Bovins d'engraissement	Août 2022	174,96	+2,48	+1,44%	20:05:04
Bois de construction	Juill 2022	663,00	+4,00	+0,61%	20:39:44
Avoine		486,10	+1,90	+0,39%	20:19:17

Promotion des arts et cultures du Bénin

La 1^{ère} édition du FInAB lancée, 3 villes aux couleurs des arts d'Afrique

Portée au grand public dans le dernier trimestre de l'année 2022, la 1^{ère} édition du Festival International des Arts du Bénin (FInAB) a été lancée, mardi 14 février 2023 à Fidjrossè. C'est en présence du ministre des Sports, Oswald Homeky, son directeur de cabinet, des maires de la ville de Cotonou, de Ouidah et de Porto-Novo.

● S.T.

Conçu au regard des multiples volontés culturelles, aussi bien publiques que privées qui n'ont pu prospérer, le FInAB dont l'objectif est de doter le Bénin d'un festival d'envergure internationale embrassant toutes les disciplines artistiques, entre désormais dans l'histoire avec l'ouverture de sa 1^{ère} édition. Initiative du GROUPE EMPIRE qui rassemblera tous les deux (2) ans en février, les œuvres d'une centaine d'artistes ou groupes d'artistes Béninois et internationaux, toutes disciplines confondues, ce nouveau rendez-vous se veut de créer un "marché d'Art au Bénin" et valoriser le potentiel touristique du pays. Dans son mot de bienvenue à cette édition genèse, « Je suis particulièrement heureux et ému de nous tous réunir autour de cette activité qui sublime pendant six



jours la créativité, le talent et le génie africain. Voir autant de monde se réunir pour célébrer une passion... l'émotion qui m'anime en ce moment, croyez-moi, est indescriptible. Quand l'art est isolé, solitaire, réservé à quelques privilégiés, il est difficile de le fasciner et de créer des passions », a déclaré Ulrich Adjovi, PDG du groupe EMPIRE et promoteur du FInAB. A l'en croire, « l'art doit être accessible et ouvert à tous,

populaire sans qu'il soit besoin de renoncer à une exigence élevée » et c'est ce défi que vient relever le FInAB qui vise à célébrer l'art dans toutes ses dimensions. Selon le Directeur de cabinet du ministre du tourisme, de la culture et des arts, Eric Folly TOTAH, la première édition de ce festival qui a pour thème " la diversité culturelle : un levier d'attraction du rayonnement pour les pays du Sud", vise

entre autres à contribuer à l'attractivité et au rayonnement du Bénin à l'international, à créer au Bénin des espaces d'échanges, de formation, de renforcement de capacités, de partage entre les créateurs artistiques et culturels du Bénin, de l'Afrique et du monde entier et enfin à valoriser le potentiel artistique du Bénin ».

Ce festival, a-t-il précisé, facilite le rapprochement entre les acteurs culturels béninois et ceux des autres pays. C'est pourquoi le DC a tenu à féliciter le promoteur du FInAB. La particularité de ce festival consiste à faire un focus sur un pays, à faire connaître au public les créateurs d'une nation en mettant en œuvre les œuvres les plus emblématiques de ce pays, a poursuivi le DC du ministre du tourisme, de la culture et des arts. En procédant au lancement de ce festival, Oswald Homéky, ministre

des sports assumant l'intérim de son collègue de la culture a salué l'initiative du promoteur. « Nous sommes fiers de vous compter parmi les jeunes acteurs qui contribuent à la concrétisation des ambitions du Président de la République. Nous sommes fiers de vous voir prendre autant de risques avec audace. Organiser un tel festival en 9 mois, il faut déjà avoir l'audace et je veux féliciter toute votre équipe pour cela », a reconnu et salué le ministre des Sports qui a rassuré le promoteur du

soutien du gouvernement et de son chef. Pour ce festival qui s'adresse à tout le public et qui se déroule du 14 au 19 Février, à travers trois villes : Cotonou, Porto-Novo et Ouidah, plusieurs innovations sont au rendez-vous. Il s'agit d'un grand marché des Arts TOKP'ART qui s'anime durant le festival ; d'un spectacle déambulatoire qui mettra en évidence les danses traditionnelles ; d'une troupe de cirque ; des prestations artistiques. Le tout suivi de défilé de mode.



HOROSCOPE finance

Bélier Si vous vous laissez aller à de folles dépenses, vous serez aussitôt dans une impasse. Astreignez-vous à faire des économies et à gérer votre budget avec rigueur. Vous allez bientôt traverser une période de vaches maigres.

Taureau Soyez tout particulièrement prudent aujourd'hui en ce qui concerne le domaine financier, où votre jugement ne sera pas toujours excellent. Evitez d'engager des sommes trop importantes par rapport à vos moyens dans des affaires dont vous n'êtes pas absolument sûr de l'issue. Vigilance également dans le domaine immobilier : un contrat peut ne pas être très net et laisser la porte ouverte à d'épineux problèmes juridiques.

Gémeaux Mercure en cette configuration va vous souffler d'excellentes idées pour améliorer votre niveau de vie ou pour rentabiliser vos économies. Prenez rendez-vous avec votre banquier ; vous pourrez alors, grâce à ses conseils, tirer un bon parti de vos intuitions. Pluton pourra vous valoir une bonne surprise ; mais il vous faudra réagir rapidement pour profiter de l'occasion qui s'offrira à vous.

Cancer Mettez à présent de l'ordre dans vos affaires pécuniaires et faites vos comptes de manière à ne pas être pris ensuite au dépourvu. Une petite rentrée financière n'est pas impossible aujourd'hui. Mais ne vous lancez pas aussitôt dans des dépenses inutiles, faites plutôt fructifier vos fonds !

Journée délicate financièrement. Faites le dos rond et attendez en espérant des jours meilleurs, qui ne sauraient tarder. Ne vous laissez pas entraîner par votre impatience, car vos coups de tête vous feraient tomber dans le vide.

Lion Un petit voyage serait agréable actuellement et il vous détendrait tout en vous permettant de réaliser l'un de vos buts. Attention cependant de ne pas vider votre compte en banque ! Pour une fois, prenez les conseils de professionnels avisés, d'amis discrets, voire de votre bien-aimé... Les affaires d'argent sont délicates de nos jours !

Balance

Cette journée sera relativement calme, marquée surtout par la nécessité de remettre de l'ordre dans vos finances, d'accumuler des biens et de préparer matériellement votre avenir. Evitez cependant de lâcher la proie pour l'ombre et d'hypothéquer le présent sous le prétexte d'assurer vos vieux jours.

Scorpion

Votre esprit sera principalement axé sur le gain. En effet, cet aspect de Pluton, qui a trait aux biens et à la fortune, favorisera un renouveau d'appétit pour la richesse et la possession. Votre flair pour les bonnes affaires, petites ou grandes, se développera et s'affinera. Vous saurez apprécier avec lucidité les possibilités de bénéfiques dans le domaine de la spéculation et des opérations boursières ou commerciales.

Sagittaire

Votre équilibre budgétaire sera protégé par Saturne. Un coup de chance incroyable est d'ailleurs possible. Si vous faites partie des heureux élus qui ont droit à une bonne surprise, restez quand même prudent : placez cet argent au lieu de le dépenser.

Capricorne

La réussite matérielle fera partie des dons que vous prodiguera aujourd'hui Mars. Vous pourriez emporter une excellente affaire financière ou gagner une somme conséquente à un jeu de hasard ; n'oubliez pas de consulter votre nombre de chance.

Verseau

La planète Saturne en bel aspect vous permettra de vous sentir bien dans votre peau et de connaître la joie de vivre. Il faudra pourtant vous garder d'une certaine euphorie et d'un optimisme béat, qui pourraient vous pousser au laisser-aller. Vous devrez surtout résister à l'impulsion de dépenser, d'acheter des quantités de choses qui ne se révéleront pas indispensables. Prenez note de cet avertissement de Benjamin Franklin : "Si vous achetez ce qui est superflu, vous vendrez bientôt ce qui est nécessaire".

Vous aurez la possibilité de réaliser des transactions financières profitables, et vous entendrez profiter de cette possibilité au lieu de ne penser qu'à faire la fête. Vous serez aussi en mesure de régler aujourd'hui une affaire litigieuse qui traînait depuis longtemps.

L'économiste

Premier Quotidien Economique du Bénin

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007

Sikéodji zone résidentielle, 2^{ème} rue à droite en quittant le

carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site : www.leconomistbenin.com

Directeur Général

Léonard DOSSOU
(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général

Calixte ADIYETON

(66 232 545)

Secrétaire caissière

Ella Viviane HOUHEMÉGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication

Jules AFFODJI

Rédacteur en chef

Jean Claude KOUAGOU
(97 720 976)

Secrétaire de rédaction

Abdul Wahab ADO
(66656265)

Rédacteurs

Nestor DEHOINDJI

Bidossessi WANOU
(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU

Falco Vignon

Raoul Gandaho

(Correspondant Ouémé Plateau)

Mouhamed Bouhari SAÏDOU

(Br. Borgou/Alibori)

Rock AMADJI

(Correspondant Zou-Collines)

Emmanuel AKAKPO

(Br Atacora-Donga)

Issa SIKITI DA SILVA

(Correspondant RDC)

Modeste COCO (Consultant)

Représentant de l'Economiste du Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France

de l'Economiste du Bénin

Tel +330671790990

Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale

Rigel BATCHO

(69190880)

Graphiste

Gisèle NOUDAÏKPON

(62323855)

Programme de filets de protection sociale « GBESSEKE 2023-2026 »

Le Bénin prévoit 27,5 milliards en 2023

Le Conseil des ministres en sa séance du mercredi 15 février 2023 a décidé de la mise en place d'un Programme de Filets de protection sociale productifs dénommé « GBESSEKE 2023-2026 ». Plusieurs actions sont prévues et impacteront plusieurs cibles notamment les plus défavorisées.

● Bidossessi WANOU

Nouveau pas dans le social au Bénin. Les expériences de filets de protection sociale connaissent du succès et le gouvernement entend renforcer davantage les initiatives avec de nouvelles mesures. C'est dans ce cadre qu'un nouveau programme a vu le jour à l'issue du Conseil des ministres d'hier mercredi, Programme de Filets de protection sociale productifs dénommé « GBESSEKE 2023-2026 ».

Selon le communiqué final du Conseil des ministres, c'est « dans le but de conforter les impacts sur les bénéficiaires que le Gouvernement conçoit ce programme en faisant l'option d'une plus large couverture territoriale, avec un financement à hauteur de 98 milliards de FCFA sur 4 ans dont 27,5 milliards au titre de l'année 2023. Il s'agit d'une démarche structurée, au soutien de toutes les initiatives en cours, destinée à réduire la pauvreté et les inégalités sociales

grâce à l'accroissement des capacités productives des ménages les plus vulnérables ». Dans la pratique, nombre d'actions sont prévues pour permettre aux populations cibles de subvenir à leurs besoins élémentaires immédiats, notamment ceux alimentaires, l'objectif poursuivi étant de soutenir leur volonté d'autonomisation tout en promouvant le développement du capital humain. Ce programme qui vise la réduction de la pauvreté et l'inégalité sociale, offre une réelle opportunité

de mise en œuvre des ambitions du Gouvernement en matière de protection sociale par la transformation des centres de promotion sociale en Guichets uniques de protection sociale (GUPS), pour une prise en charge plus adaptée aux attentes des populations cibles. Dans ce cadre, il est prévu : la réhabilitation des 85 Centres de promotion sociale (CPS) existants et la construction de 35 nouvelles infrastructures sous le modèle de GUPS ; le démarrage effectif des activités des GUPS par la modernisation des infrastruc-

tures d'accueil, d'information, d'orientation des populations afin de leur offrir un paquet complet de protection sociale ; l'offre de services d'identification complémentaire et d'insertion au registre social unique, l'information et l'accès à tous les produits de l'Agence nationale de Protection sociale (assurance maladie universelle, formation, microcrédit et retraite) ; la mise en œuvre de l'économie solidaire intégrant les activités génératrices de revenus, l'éducation

financière et les microcrédits ; le portage des 150.000 ménages pauvres extrêmes et l'ensemble de la population vulnérable du Bénin estimée à 3.000.000 d'habitants, pour en faire des citoyens économiquement responsables et socialement viables, à même de participer au développement du pays. GBESSEKE in fine, permettra de renforcer le système national de protection sociale pour garantir une plus grande inclusion sociale des populations pauvres et vulnérables sur la période de référence.

REPUBLIQUE DU BENIN
Présidence de la République
SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT
N° 05/2023/PR/SGG/CM/OJ/ORD

COPIE

Compte-rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 15 février 2023, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République. Les décisions ci-après ont été prises :

I- Mesures normatives.

Création de l'Agence pour l'entretien et l'exploitation des parcs, édifices et places publiques (APEP).

La création de cette agence se justifie par la nécessité d'assurer le maintien permanent, en bon état d'exploitation, de divers édifices, parcs et espaces publics créés ou aménagés récemment.

Elle a pour mission l'entretien des espaces verts, la gestion et l'exploitation des parcs publics, des jardins et leurs équipements connexes tels que les parkings publics, la gestion et l'exploitation des édifices publics affectés aux manifestations culturelles et sportives.

Les attributions de l'Agence s'étendent à l'organisation des manifestations officielles. Celles-ci relèvent actuellement de l'Agence nationale des événements culturels, sportifs et des manifestations officielles (ANECSMO).

Pour mener à bien sa mission, la nouvelle Agence procédera à la signature de conventions de partenariat avec les collectivités territoriales en vue de l'entretien des équipements et édifices qui leur ont été affectés. Elle signera également des conventions de gestion avec la Société des Patrimoines immobiliers de l'Etat (SoPIE) et avec la Société des Infrastructures routières et d'Aménagement du Territoire (SIRAT), pour les activités d'entretien et de maintenance.

Les ministres concernés veilleront à l'opérationnalisation de l'APEP dont les statuts ont été adoptés.

Au titre des autres mesures normatives, figure le décret portant transmission à l'Assemblée nationale, pour examen et vote, du projet de loi de règlement pour la gestion 2021.

II- Communications.

II-1. Contractualisation pour la réalisation des travaux de réhabilitation de la route Porto-Novo-Avrankou-Igolo puis l'aménagement et le bitumage de la route Vakon-Avagbodji-Aguégoués.

L'aménagement de ces axes routiers est en phase avec la vision du Gouvernement dans le secteur des infrastructures. Celle-ci consiste en effet à construire ou à renforcer les capacités des infrastructures en les adaptant au volume de trafic sans cesse croissant, de façon à améliorer la sécurité routière.

Les présents travaux sont d'autant plus importants que la route Porto-Novo-Avrankou-Igolo longue de 27,44 km présente, sur certaines sections, de nombreuses insuffisances sur le plan conceptuel, lesquelles engendrent de multiples désagréments aux usagers. Pour ce qui est de l'axe Vakon-Avagbodji-Aguégoués long de 13,20 km, il est encore à l'état de route en terre, bien que desservant un village lacustre dont le potentiel touristique est digne d'intérêt.

Les aménagements prévus permettront notamment d'augmenter leurs niveaux de service, d'assurer un bon drainage des eaux, d'assainir les localités traversées, de rendre plus fluide le trafic routier, de réduire les nuisances causées aux usagers puis de faciliter les échanges commerciaux sur le territoire national et avec les pays voisins.

Ainsi, le Conseil a marqué son accord pour la contractualisation avec l'entreprise retenue et prescrit aux ministres concernés de veiller à la bonne réalisation des travaux dans le délai de 24 mois.

II-2. Adoption du programme de filets de protection sociale productifs dits « GBESSEKE » 2023-2026.

Les expériences de filets de protection sociale mises en œuvre dans notre pays ont été globalement conduites avec beaucoup de réussite. C'est dans le but de conforter les impacts sur les bénéficiaires que le Gouvernement conçoit ce programme en faisant l'option d'une plus large couverture territoriale, avec un financement à hauteur de 98 milliards de FCFA sur 4 ans dont 27,5 milliards au titre de l'année 2023.

Il s'agit d'une démarche structurée, au soutien de toutes les initiatives en cours, destinée à réduire la pauvreté et les inégalités sociales grâce à l'accroissement des capacités productives des ménages les plus vulnérables.

Pour ce faire, l'accent sera mis sur des interventions permettant aux populations concernées de subvenir à leurs besoins élémentaires immédiats, notamment ceux alimentaires, l'objectif poursuivi étant de soutenir leur volonté d'autonomisation tout en promouvant le développement du capital humain.

A cet effet, en dehors des actions visant la réduction de la pauvreté et l'inégalité sociale, le programme offre une réelle opportunité de mise en œuvre des ambitions du Gouvernement en matière de protection sociale par la transformation des centres de promotion sociale en Guichets uniques de protection sociale (GUPS), pour une prise en charge plus adaptée aux attentes des populations cibles.

Dans ce cadre, il est prévu :

- la réhabilitation des 85 Centres de promotion sociale (CPS) existants et la construction de 35 nouvelles infrastructures sous le modèle de GUPS ;
- le démarrage effectif des activités des GUPS par la modernisation des infrastructures d'accueil, d'information, d'orientation des populations afin de leur offrir un paquet complet de protection sociale ;
- l'offre de services d'identification complémentaire et d'insertion au registre social unique, l'information et l'accès à tous les produits de l'Agence nationale de Protection sociale (assurance maladie universelle, formation, microcrédit et retraite) ;
- la mise en œuvre de l'économie solidaire intégrant les activités génératrices de revenus, l'éducation financière et les microcrédits ;
- le portage des 150.000 ménages pauvres extrêmes et l'ensemble de la population vulnérable du Bénin estimée à 3.000.000 d'habitants, pour en faire des citoyens économiquement responsables et socialement viables, à même de participer au développement du pays.

A terme, le programme permettra de renforcer le système national de protection sociale pour garantir une plus grande inclusion sociale des populations pauvres et vulnérables sur la période de référence.

Les ministres chargés de la conduite du processus accompliront toutes les diligences nécessaires à cette fin.

II-3. Contractualisation pour la réalisation des études d'avant-projet sommaire et d'avant-projet détaillé ainsi que l'élaboration des dossiers d'appel d'offres pour la mise en place des Unités économiques à vocation pédagogique des 30 lycées techniques agricoles.

Il est à rappeler que ces lycées modernes seront structurés et organisés de manière à permettre la formation de véritables exploitants agricoles, dotés de compétences et aptitudes appropriées leur permettant de mettre en place et de gérer convenablement leurs propres installations.

A cet effet, ces lycées disposeront, en dehors des espaces d'apprentissage pratique, de grands domaines d'exploitations agricoles. De par leur potentiel, ils favoriseront une autonomie financière s'agissant du fonctionnement, à travers les Unités économiques à vocation pédagogique.

Les études techniques y afférentes ont été déjà réalisées pour structurer les filières et chaînes de valeur ajoutée, les modèles d'affaires et les besoins en équipements. La phase qui suit consiste à affiner davantage le modèle économique et le modèle de gouvernance.

Il s'agira notamment de :

- modéliser l'ensemble des composantes de chaque Unité économique à vocation pédagogique en fonction des conditions climatiques, socioéconomiques et agricoles de chaque site pour un maximum d'efficacité et de durabilité ;
- réaliser les études techniques (topographiques, architecturales, géotechniques et agro-pédologiques) détaillées des diverses installations à faire par site ;
- proposer un plan de progressivité de l'utilisation de l'espace, de son aménagement et des investissements à faire au niveau de chaque site tout en tenant compte des réalités socioéconomiques de leur lieu d'implantation ;
- confirmer et proposer les espèces, souches et variétés appropriées de grande valeur et respectueuses de l'environnement pour maximiser la productivité, le revenu et les systèmes de cultures appropriés pour y parvenir ;
- proposer des modèles économiques, organisationnels et de gestion avec un accent particulier sur les équipements modernes et les infrastructures à réaliser, ainsi qu'un modèle de gouvernance inclusif (notamment avec les communes et les communautés) en lien avec les spécificités ;
- affiner les analyses économiques et financières au niveau de chaque Unité et proposer un modèle économique global de mise en œuvre.

C'est pour ces raisons que le Conseil a marqué son accord pour les présentes études qui permettront d'aboutir à une modélisation optimale de ces Unités économiques à vocation pédagogique.

III- Rencontres et manifestations internationales.

Le Conseil a autorisé l'organisation à Cotonou, du 22 au 24 février 2023, d'un atelier régional sur le renforcement des systèmes d'apprentissage dans l'économie informelle en Afrique.

Fait à Cotonou, le 15 février 2023,

Le Secrétaire Général du Gouvernement,
Edouard OUIN-OURO.

Production industrielle

La Côte-d'Ivoire, 3^e pays transformateur de la noix de cajou

La Côte-d'Ivoire entend réduire le taux d'exportation brut de sa production de noix de cajou où elle tient la première place au monde. Derrière l'Inde et le Vietnam, ce pays Ouest africain investit dans la transformation où il prend maintenant la troisième place mondiale.



● Bidossessi WANOU

La quantité de noix de cajou brutes transformées sur place en Côte-d'Ivoire a atteint 224.036 tonnes en 2022 contre 40.483 tonnes en 2016. C'est la seconde source de devises du secteur agricole après le cacao. Après la première place mondiale dans la production, le pays s'investit dans la transformation. Selon le Règlement CE 178/2002, c'est une façon pour le pays d'assurer la traçabilité de la production locale ce que ne favorise pas le circuit habituel où la noix est produite en Afrique, transformée en Asie et commercialisée en Europe et aux Etats Unis. Selon CE, la transformation des noix de cajou dans les

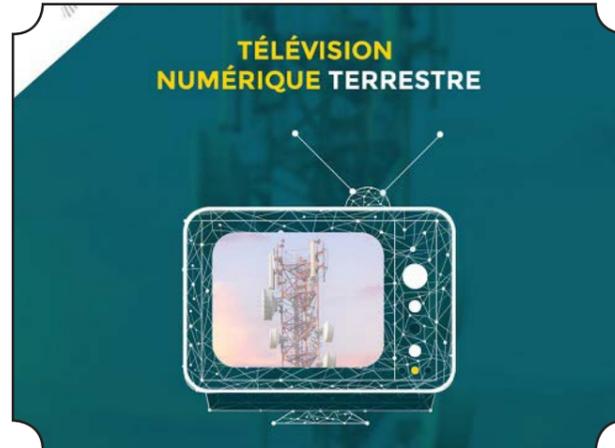
pays producteurs est incontestablement la solution à une meilleure traçabilité. L'Etat ivoirien a créé depuis peu un cadre favorable à la transformation locale à travers la mise à disposition de zones agro-industrielles (ZAI) à Korhogo, Bondoukou, Séguéla et Bouaké pour faciliter les investissements. La ZAI de Korhogo est déjà prête pour accueillir les investisseurs. Le volet transformation connaît donc de l'embellie avec des capacités de plus en plus croissantes. Plus de 218 000 tonnes de la matière première ont été traitées en 2022, un niveau en hausse d'environ 60 % par rapport au stock de l'année 2021 (136 854 tonnes). Selon Kobenan Adjoumani, ministre de l'Agriculture

et du Développement rural, c'est environ 21,25 % de la production totale de noix. Une nette progression comparativement à 2018 où seulement 9 % de la récolte était transformée localement. L'ambition des autorités ivoiriennes à court terme, est de parvenir à un taux de transformation de 50 % d'ici 2025. Pour maintenir, le cap, le pays doit relever un défi important, le contrôle du marché face à l'offre motivante du marché étranger notamment celui asiatique. Car, tandis qu'à la campagne 2022, le prix plancher obligatoire d'achat hors champ au producteur est fixé à 305 le kilo (\$ 0,51), les exportateurs asiatiques ont proposé jusqu'à 420 à 430 FCFA le kilo de noix brutes. Il y a un an, février 2022, le projet Prosper Cashew évalué à \$ 61 millions et financé par le Département américain de l'Agriculture (USDA), piloté par l'ONG TechnoServe a été lancé pour accélérer la transformation des noix de cajou en Afrique de l'Ouest dont la Côte d'Ivoire. Le projet qui devra durer 05 ans, permettrait de capter la valeur ajoutée à travers l'amélioration de la trans-

Télévision terrestre numérique

Le lancement de la TNT prévu pour ce vendredi

Le lancement officiel de la Télévision numérique terrestre (TNT) est annoncé pour ce vendredi 17 février 2023 au Bénin. Cette révolution numérique au Bénin va démarrer avec 16 chaînes dont 5 chaînes publiques, 8 chaînes privées et 3 chaînes étrangères.



● Falco Vignon

La Télévision numérique terrestre est fondée sur la diffusion de signaux de télévision numérique par un réseau de réémetteurs hertziens terrestres. Le lancement au Bénin se fera par la diffusion de 16 chaînes. Il s'agit de l'ORTB, BB 24, ADO TV, A+, HEMICYCLE TV (chaînes publiques) ; GOLFE TV, CANAL3 BENIN, E TELE, ÉDEN TV, TV CARREFOUR, IMANLE AFRICA TV, CANAL 2 STAR (ex LC2), AGRI TV (chaînes privées) ; et TV5, TIVIS et FRANCE 24 (chaînes étrangères). Le lancement de la TNT au Bénin s'inscrit dans l'agenda numérique de l'année 2023 présenté au public il y a quelques jours. 2023 connaîtra au Bénin, la mise

en œuvre de la Stratégie Nationale d'Intelligence et des Mégadonnées (SNIAM), et la poursuite de nombreux chantiers tels que le déploiement des salles numériques et e-services, le cadre réglementaire notamment le code du numérique, la loi sur la radiodiffusion numérique, la protection des données, l'extension des sites mobiles et la phase pilote de la 5G. Le ministre du numérique et de la digitalisation, Aurélie ADAM SOULE ZOUMAROU a annoncé à cette occasion, deux réformes majeures. Il s'agit de la mutualisation des travaux de construction d'infrastructures passives et l'insertion de la formation aux compétences numériques minimales dans les cursus

de formations classiques et de certification.

L'extension de la couverture mobile dans les zones rurales et la mise en place de points numériques communautaires dans les communes éligibles qui n'en sont pas encore pourvues ; l'élaboration et le développement de nouveaux curricula de formation pour l'enrichissement de l'offre de formation de l'école des métiers du numérique ; le développement et la promotion d'applications d'intelligence artificielle et de gestion des données utiles aux programmes nationaux ; la poursuite de la mise en œuvre du Smart Gouv à travers la sécurisation et le renforcement ; la généralisation de la gestion électronique des courriers et des documents ; la mise en œuvre des activités relatives à la transformation numérique des collectivités locales ; l'accélération de la modernisation de l'ORTB ; l'opérationnalisation de la nouvelle chaîne de télévision A+ Bénin ; et le renforcement du cadre réglementaire relatif au secteur des médias sont entre autres, les chantiers prioritaires pour l'année 2023 dans le secteur du numérique au Bénin.

Liga

Le Barça aurait versé 1,4 million d'euros à un haut dirigeant de l'arbitrage espagnol

C'est un contrôle fiscal qui a permis de lever le lièvre, selon les informations de la Cadena Ser et du quotidien As. D'après ces médias espagnols, le FC Barcelone a versé 1,4 million d'euros à la société DASNIL 95 SL entre 2016 et 2018. Or, cette entreprise appartient à José María Enríquez Negreira, vice-président de la commission technique des arbitres de la Fédération espagnole (RFEF) entre 1994 et 2018. Ces paiements sont d'autant plus suspects qu'ils ont cessé lorsque Enríquez Negreira, ancien arbitre de première division, a quitté ce poste stratégique. L'expresident du Barça Josep Maria Bartomeu a indiqué à



la radio SER Catalunya que ces paiements existaient depuis au moins 2003, et qu'ils ont été arrêtés dans le cadre d'une politique de réduction des coûts. Des « conseils oraux » mais pas de favoritisme Enríquez Negreira a assuré de son côté que s'il n'existait pas de documents prouvant l'existence d'un travail effectué contre cette rému-

nération, c'est parce qu'il délivrait des conseils oraux, pour expliquer notamment comment les joueurs Blaugrana devaient se comporter devant les arbitres. Il a aussi indiqué que sa société, dont l'unique administrateur est son fils, n'a travaillé que pour le FC Barcelone, mais qu'il n'a jamais favorisé le club catalan...

20 minutes

Fonctionnement de l'administration locale

Le Conseil de Supervision de la commune de Bassila installé

C'est à l'issue d'une cérémonie fort simple qui s'est déroulée à la salle de délibération de la mairie de Bassila que le Conseil de Supervision de la commune de Bassila a été installé mardi 14 février 2023 par le Secrétaire Général du Département de la Donga Issaka Moussa Yaya représentant le Préfet.

Après son mot introductif, le Secrétaire Général du Département a rappelé les dispositions de la loi sur l'administration territoriale en République du Bénin en ses articles relatifs à la composition et au fonctionnement du Conseil de Supervision. Il a ensuite fait lecture de la liste des membres devant siéger au sein de ce conseil tel que notifié par le Ministre de la Décentralisation. Le mot d'installation officielle a été enfin prononcé pour envoyer le Conseil de Supervision de la commune à ses fonctions. Il faut préciser que le conseil de supervision de la com-



mune de Bassila est composé de : Maire de la commune : le Dr TASSOU ZAKARI Filikibirou ; 1er Adjoint : GOMINA Abou Bakari ; 2eme Adjoint ; MAMAM KOUTA Yaya ; Président de la commission des Affaires Économiques et Financières : AYENA ALIOU Yacouba ; Président de la commis-

sion des Affaires Sociales, Sportives et Culturelles : GOMINA Abdoulaye Mounirou. Président de la commission des Affaires Domaniales et Environnementales. ABOUBAKAR Abdoulaziz ; Président de la Commission de la Coopération et des Relations avec les Institutions : ADAM Djibril Razak. Les autorités locales ont salué à juste titre l'installation de cet organe stratégique institué par les textes et qui a pour mission l'étude des dossiers à soumettre pour validation du conseil communal.

Emmanuel AKAKPO
(Br Atacora-Donga)



Pour un **OUI**

Faites accompagner votre demande d'un cadeau inoubliable

Joyeuse Saint Valentin

Service clients : (Appel et WhatsApp) +229 97 50 27 23 | JNP BENIN

